

Sélective Épreuve Internationales 420

□ Notice to Competitors

Number: 06

Source: Protest Committee

Published: 2021-05-30 09:39

Notice:

rappel RCV 42 Annexe P2.2 deuxième pénalité :

"quand un bateau est pénalisé (selon RCV 42) pour la deuxième fois pendant l'épreuve il doit abandonner rapidement. S'il ne le fait pas, il doit être disqualifié sans instruction et son score ne doit pas être retiré"

les bateaux déjà pénalisés une fois avant la course 11 sont :

55923 56376 56378 5643 56988 56990 57037 57041 56660

Paul Bastard
Chief Judge

Printed at 2021-05-30 09:39